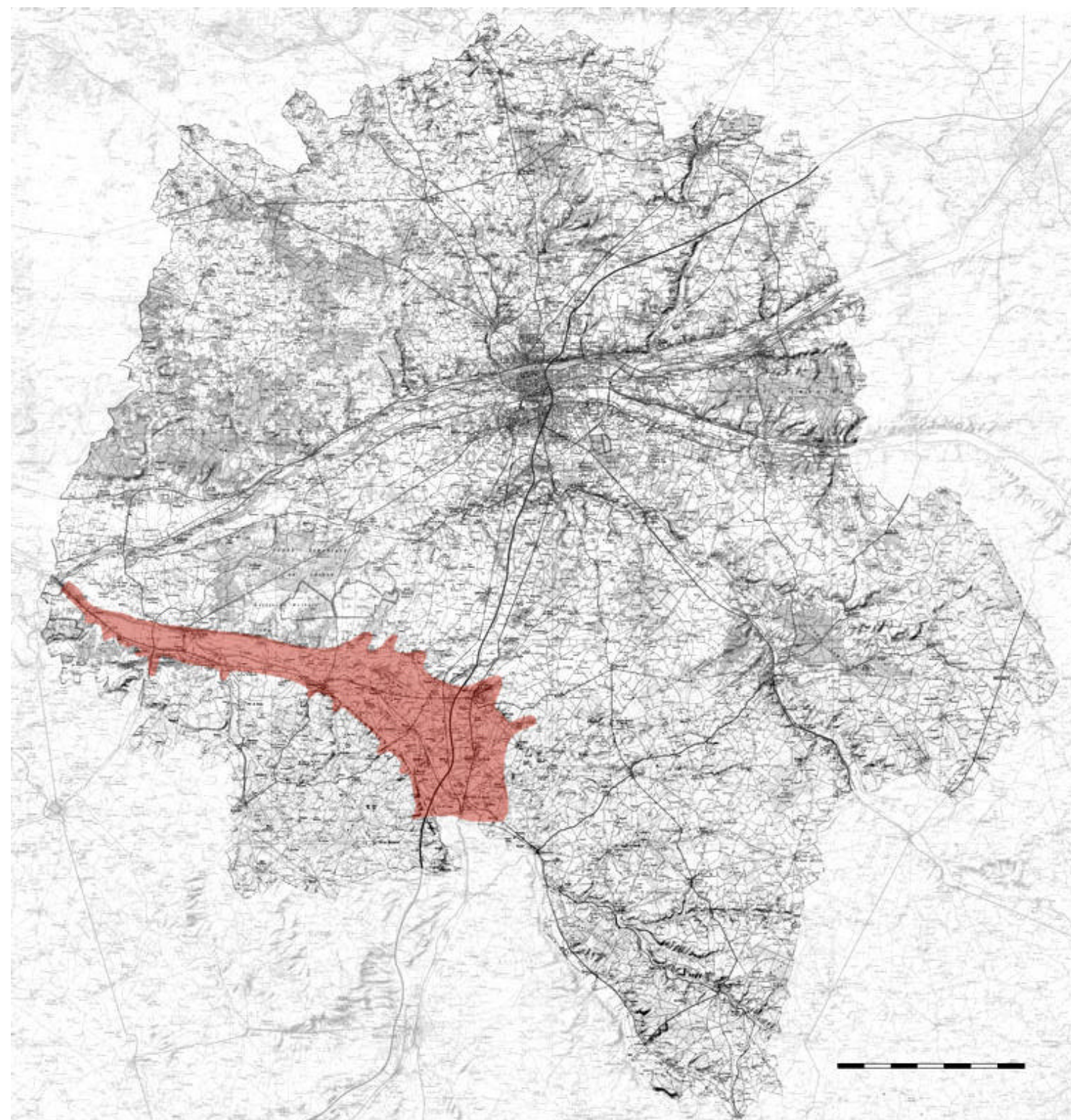
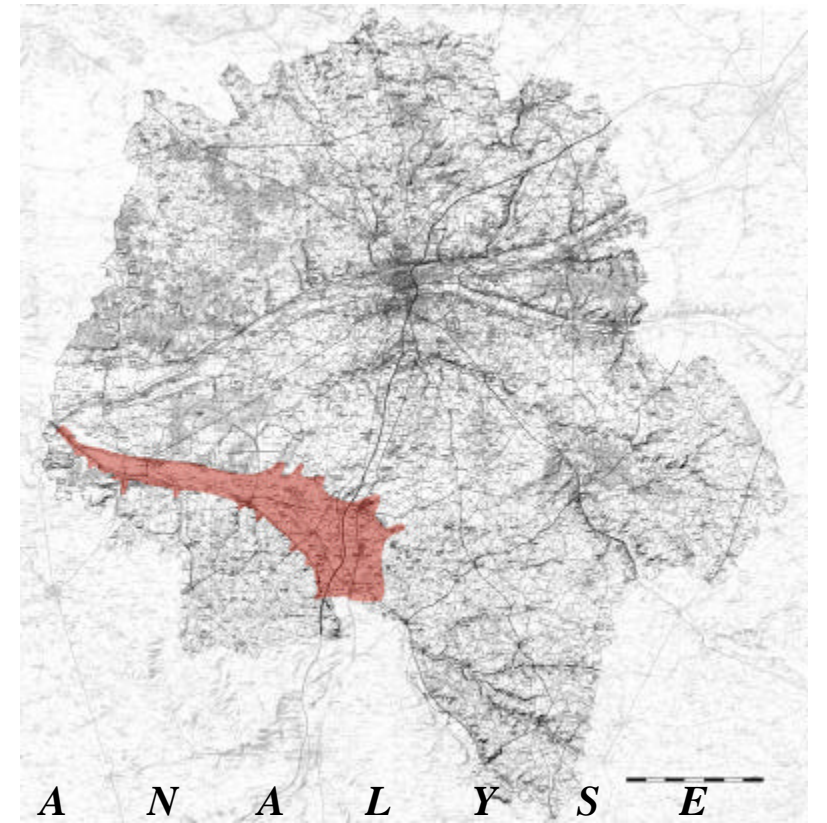
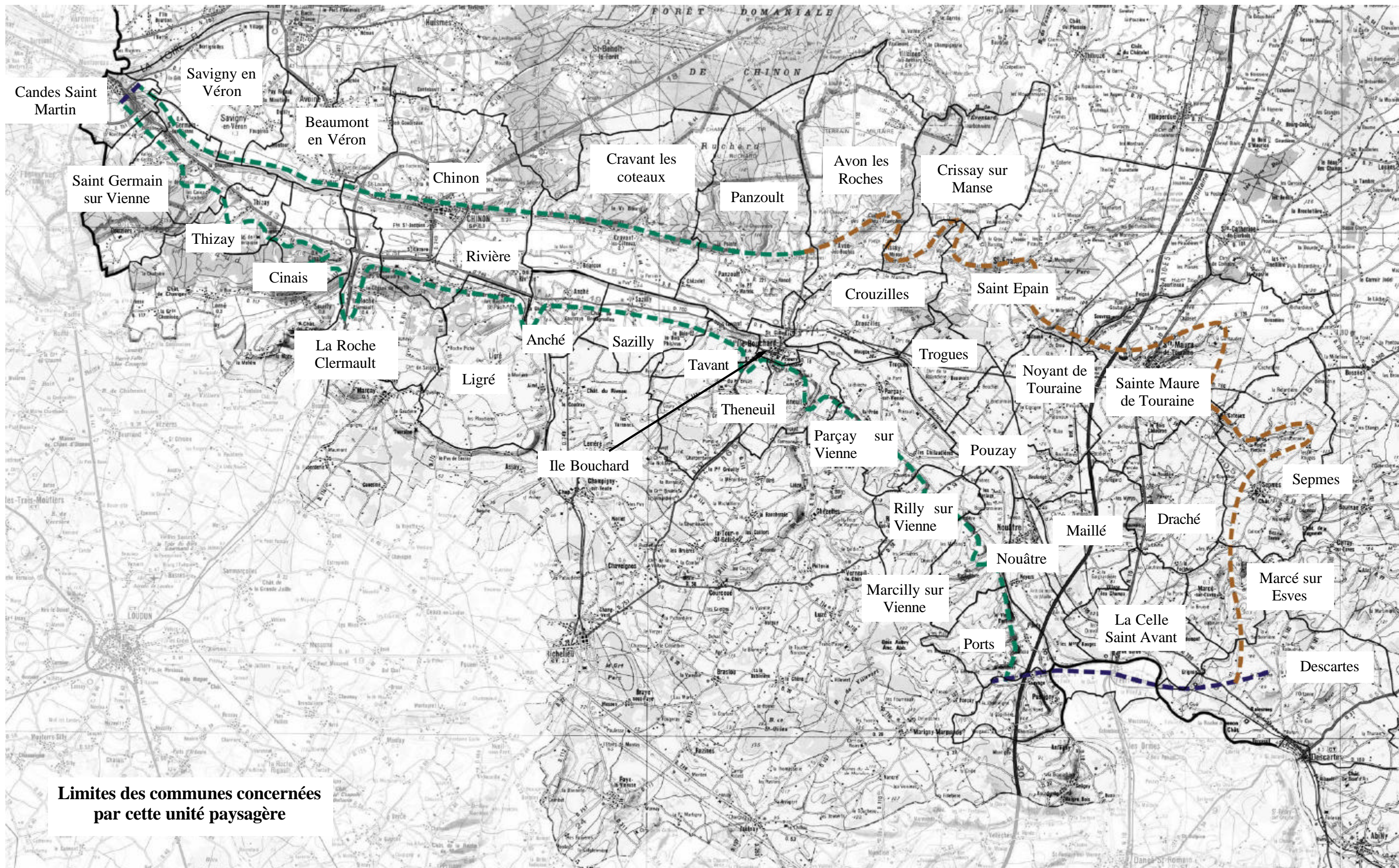

LA VALLÉE DE LA VIENNE



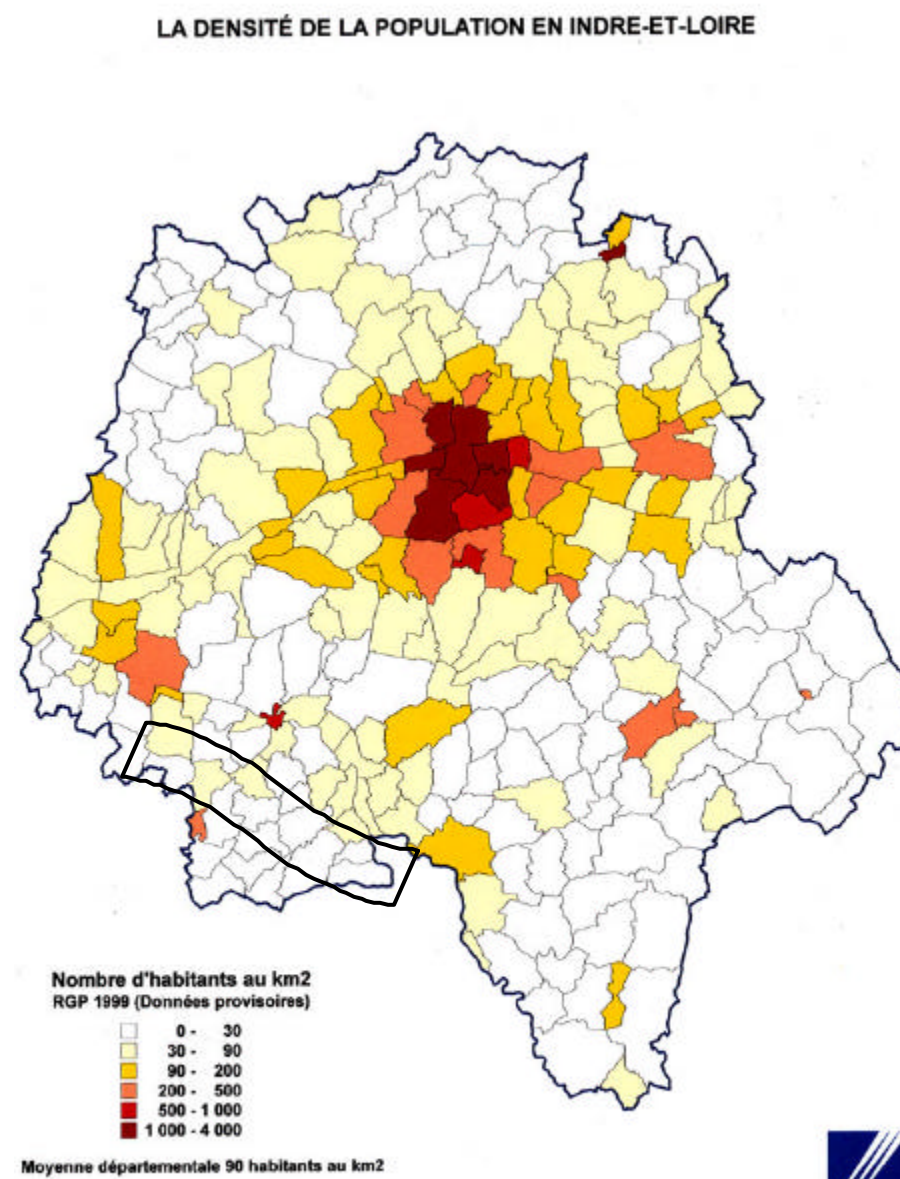
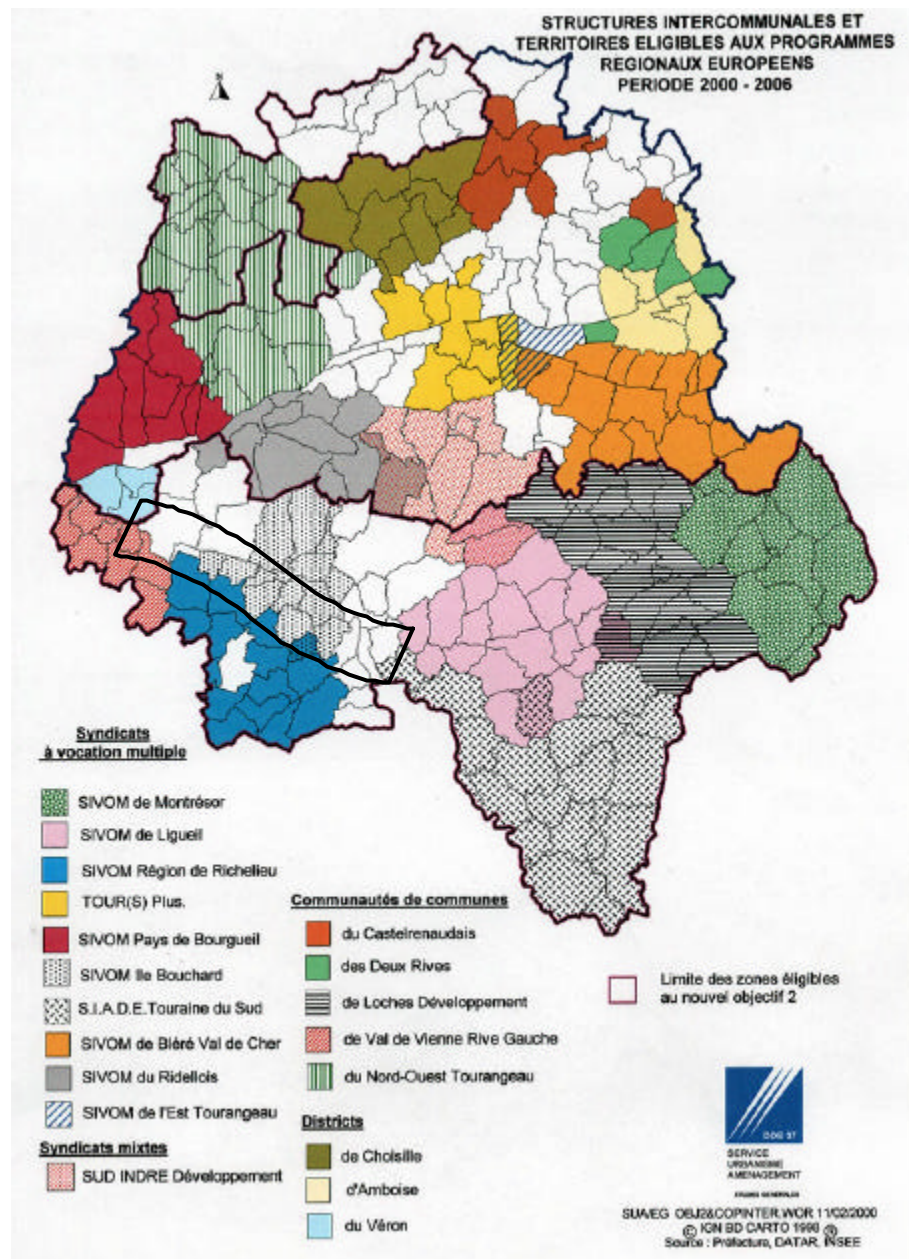
LA VALLÉE DE LA VIENNE



- Une vallée densément peuplée et ce depuis très longtemps
- Une unité géographique, la vallée évolue d'un profil très large en amont à un profil plus resserré et étroit vers l'aval
- Une forte activité économique, de la viticulture à l'exploitation du sol
- Un lieu de passage et de fixation des activités, importance des infrastructures



Limites des communes concernées par cette unité paysagère



Les données administratives

■ Cantons concernés

Chinon - Descartes - L'Île Bouchard - Sainte Maure de Touraine

■ Communes concernées (avec bourg)

Anché - Avon les Roches - Chinon - Cravant les Coteaux - Crissay sur Manse - Cruzilles - Draché - La Celle Saint-Avant - L'Île Bouchard - Maillé - Marcé sur Esves - Marcilly sur Vienne - Nouâtre - Noyant de Touraine - Panzoult - Parçay sur Vienne - Ports - Pouzay - Rivière - Saint Epain - Saint Germain sur Esves - Sainte Maure de Touraine - Sazilly - Tavant - Thizay - Trogues

■ Communes concernées (sans bourg)

Cinçais - Descartes - La Roche Clermault - Ligré - Rilly sur Vienne - Theneuil

■ Structures intercommunales traversées

- SIVOM de Ligueil
- SIVOM Île Bouchard
- Communauté de Communes de Val de Vienne - rive gauche

Surface approximative concernée : 41,2 km²

	1982	1990	1999
Population totale de l'Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Population totale de la vallée de la Vienne	26379	26537	26791
Population vallée de la Vienne / population de l'Indre et Loire	5,2 %	5 %	4,8 %

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE

— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et pédologie

La rivière a successivement entaillé et traversé les trois étages du Turonien, qui constituent ici la quasi totalité des roches encaissantes. Le Turonien supérieur, couramment appelé tuffeau jaune, s'enrichit en grains de quartz au fur et à mesure qu'on se rapproche du Chinonais, où il prend le nom de millarge. En-dessous, la craie blanche du Turonien moyen est une roche tendre, poreuse, micacée, qui donne de bons sols bruns calcaires, profonds et équilibrés. Enfin, à la base des versants, on rencontre la craie marneuse à Inocérames du Turonien inférieur, qui disparaît progressivement vers l'aval, masquée par des dépôts alluviaux ; elle devient rapidement absente en rive droite, notamment à partir de Panzoult. Il est bien peu d'endroits où la Vienne ait entièrement incisé l'épaisseur des calcaires. On peut cependant voir en période d'étiage, aux abords de Marcilly-sur-Vienne, les dalles du Cénomaniens affleurer sur la rive. Des dépôts alluvionnaires plus ou moins récents recouvrent les versants de la vallée.

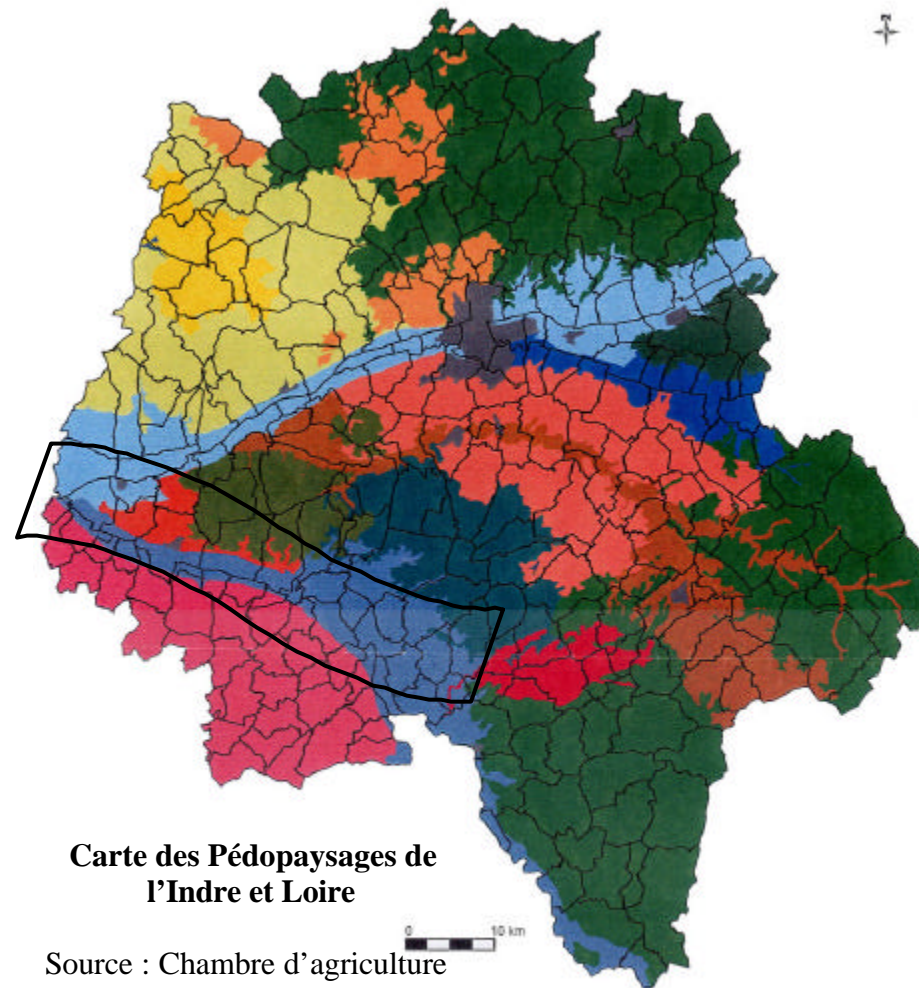
► **Une tradition très ancienne qui perdure jusqu'à nos jours du travail de la pierre et de l'extraction des matériaux du sous-sol :**

- carrières de l'époque mérovingienne qui fournissaient les sarcophages de toute la région;
- réserves à grains creusées dans la roche, dès l'Antiquité et jusqu'au Moyen Age;
- nombreux souterrains aménagés;
- carrières de pierres de taille pour les habitations et les monuments de la région, dont l'activité a pratiquement disparu depuis le début du XXe siècle. Il ne subsiste que la carrière de Trogues qui alimente une importante production de chaux hydraulique;
- gravières et ballastières dans la vallée, encore en activité.

Occupation du sol

La pédologie explique la grande diversité des cultures que l'on trouve dans cette unité.

- **Prairies naturelles et bocage** dans la plaine sur des sols hydromorphes et souvent inondables. Dominance de l'élevage.
- **Culture de la vigne** sur les terrasses graveleuses et ensoleillées
- **Grandes cultures sur les terrasses plus riches**, mais ne bénéficiant pas d'un climat suffisamment doux pour la vigne.



Carte des Pédopaysages de l'Indre et Loire

Source : Chambre d'agriculture

Relief et hydrographie

La vallée de la Vienne prend en écharpe toute la partie sud-occidentale du département, depuis Antongny jusqu'à la confluence de Candes-Saint-Martin.

Après avoir décrit quelques sinuosités au niveau des communes d'Antongny et de Pussigny, la rivière reprend la direction sud-nord qu'elle avait dans le département de la Vienne. Puis, à partir de Pouzay, elle s'oriente résolument vers le nord-ouest. Après les deux courbes qu'elle décrit au droit de Trogues et de Mougon, son cours devient quasiment rectiligne entre l'Île Bouchard et Rivière puis change de rive à Chinon pour suivre le coteau droit jusqu'à la confluence.

Depuis le début de l'Ère Quaternaire, la Vienne n'a cessé de s'enfoncer au sein du plateau et les versants de sa vallée atteignent généralement une dénivellation de l'ordre de 50 à 60 m.

De nombreux affluents, ou même des vallées sèches, ont entaillé les versants, donnant souvent un aspect festonné et souple aux coteaux : sur la rive droite, il s'agit de la Creuse, du Réveillon, de la Manse et du ruisseau du Moulin à Panzoult et, en rive gauche, de la Petite-Veude, de la Bourouse, de la Vende à Anché et du Négron.

► **Une impression de vallée très large aux versants doux et vallonnés. Paradoxalement, cette vallée se resserre vers l'aval, limitée au nord par les coteaux abrupts du plateau du Ruchard.**

Caractéristiques Pédopaysagères des Vallées et coteaux de la Vienne, de la Creuse et de la Manse

• Plaine alluviale et replats de terrasses de la Vienne et de la Creuse développés au sein d'alluvions modernes et anciennes reposant sur des matériaux crayeux turoniens et sénoniens.	→ Sols peu évolués Hydromorphie marquée	→ Iles et grèves : prairies pacagées, végétation naturelle de pelouses, roselières et bois. Plaines alluviales : grandes cultures, nombreuses gravières en eau, quelques vignes, prairies naturelles, bocage de frênes et chênes têtards. Terrasses alluviales : grandes cultures, quelques peupleraies, nombreuses vignes et bosquets, anciennes gravières.
• Coteaux crayeux recouvert de dépôts sableux	→ Sols calcimagnésiques peu profonds sur les pentes, plus épais sur les plateaux et dans les vallons doux	

Les particularités architecturales

La vallée de la Vienne prend en écharpe toute la partie sud-occidentale du département.

Elle constitua une voie de pénétration facile aussi bien par voie fluviale que par voie terrestre, ce qui fait que la vallée de la Vienne rassemble une des plus fortes concentrations mégalithiques de Touraine.

La vallée de la Vienne subit les influences architecturales des provinces voisines de l'Anjou et du Poitou.

A l'ouest, l'association de façades en pierre de tuffeau et les toitures en ardoises est caractéristique de l'influence angevine. En remontant la vallée, l'influence du Poitou, puis celle du Cher se font sentir, la tuile plate apparaît, les murs sont construits en moellons calcaires jaunes, les toitures souvent hautes sont décalées, murs le long des rues assurant une continuité minérale dans les villages.

L'architecture romane est aussi représentée, et montre cette influence poitevine:

- église de Parçay sur/Vienne et d'Antogny;
- église de Rivière : architecture romane construite avec les pierres blanches d'Anjou venues par la rivière.

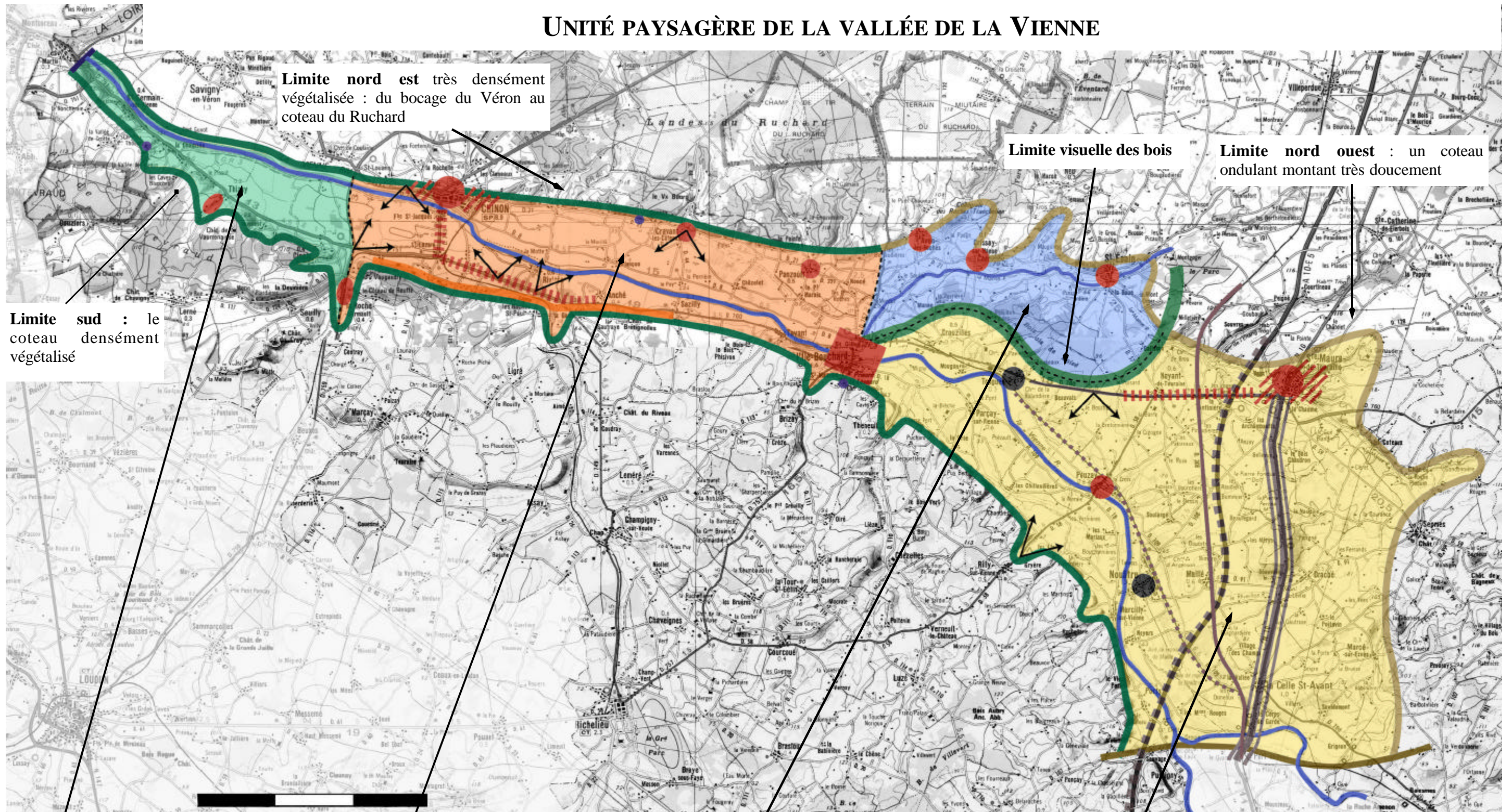
L'habitat récent (XXe siècle) s'est affranchi de ces influences, introduisant des volumes et des matériaux étrangers à la région, mitant le paysage par son implantation au gré des opportunités foncières plutôt qu'en fonction du relief ou de l'orientation.

L'urbanisation dans la vallée

- Les villes et villages de coteaux
Chinon, Sainte Maure de Touraine, Cravant-Les-Coteaux, Thizay.
- Les villes et villages de la vallée
Ces villages s'étalent souvent de part et d'autre de la rivière au niveau des ponts.
L'Île Bouchard se divise en trois parties de part et d'autre de la Vienne et sur l'île où est construite la mairie.
- Les villages des vallons
Calés par les rondeurs des vallonnements, ces villages constituent des points d'appel de part et d'autre de petits vallons. Les maisons sont serrées autour d'un clocher pointu, soit en ardoise, soit en pierre : Crissay sur Manse - Saint Epain - Avon Les Rochers qui s'effiloche vers l'Île Bouchard.



UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE LA VIENNE



La vallée resserrée de Chinon à la confluence

Paysage fermé densément végétalisé
Très peu de perception de la Vienne
Habitat au pied de coteau remontant dans les vallons adjacents (ovales rouges)

La vallée viticole entre l'Île Bouchard et Chinon

Paysage ouvert viticole, fortement marqué par les coteaux
Sous-unité dominée par Chinon
Ponctuation par des propriétés viticoles en pied de coteau (ligne orange)

La vallée de la Manse

Un paysage aux lignes courbes, aux rondeurs douces
Une structure semblable à la structure de la vallée de la Vienne, mais à une échelle plus réduite, plus humaine

Une vallée large et active Depuis la Celle St Avant jusqu'à L'Île Bouchard

Une vallée très large (perte de la perception des coteaux)
Une ossature paysagère harmonieuse
Un paysage déstructuré dominé par les infrastructures

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LE PAYSAGE PERÇU

— FONCTIONNEMENT, AMBIANCES ET ÉCHELLES, LISIBILITÉS PAYSAGÈRES —

Les limites de l'unité

La vallée de la Vienne est limitée fortement par le plateau du Richelais, coteau marqué formant un arc de cercle et entaillé par de nombreuses vallées rejoignant celle de la Vienne.

A l'est, la vallée est limitée par de doux vallonnements, transition avec la boutonnière de Ligueil et les plateaux agricoles du centre.

Quand elle prend la direction est-ouest (à partir de l'Île Bouchard), la vallée est fermée au nord par le plateau du Ruchard puis par la ligne végétale très forte du bocage du Véron.

► **Réalités physiques, géographiques et structurelles. L'unité de la vallée de la Vienne présente des variations paysagères liées à son profil, à une densité variable de ses composantes (habitat, vigne, peupleraie), qui induisent des ambiances paysagères différentes. Quatre séquences (ou sous-unités) paysagères ont ainsi été déterminées.**



Mise en évidence de l'aspect confus du paysage et la justification des infrastructures



1 - Une vallée large et active Depuis la Celle St Avant jusqu'à L'Île Bouchard

■ Un paysage structurel harmonieux

La vallée est très dissymétrique.

La rive gauche est marquée par le coteau du Richelais, chaud et ensoleillé, sur lequel pousse une végétation originale : pelouse calcaire, genévrier, buis....

La rive droite est large. Le coteau est composé de buttes successives, de vallonnements aux pentes douces recouverts de champs cultivés. Cela donne des lignes courbes qui se croisent harmonieusement.

■ Un caractère de vallée entre le pied du coteau du Richelais et la ligne SNCF

La Vienne décrit de larges méandres dans cette vallée plate. Les prairies naturelles de pacage ou les champs de cultures sont entourés de haies qui forment des écrans successifs.

Des lignes végétales (frênes, saules) soulignent la Vienne ou des cours d'eau affluents, formant aussi des écrans visuels dans la vallée. Ces pâtures sont quelquefois laissées à l'abandon ou plantées de peupliers, fermant un peu plus l'espace.

A l'intérieur de cette ambiance de vallée, un habitat rural (ferme) se disperse le long des petites voies. Cet habitat est regroupé sous forme de village : Parçay s/Vienne, Pouzay, Trogues, placés en promontoire, dominant la Vienne. A noter : Trogues est aussi très repérable de par la carrière.

La présence de nombreuses gravières et ballastières est atténuée par les nombreuses haies, formant écrans.

■ Un paysage confus et destructuré

L'importance des infrastructures (ligne SNCF, TGV, autoroute, RN 10, RD 760) a engendré un paysage urbanisé sans logique de développement.

Les routes et voies ferrées coupent les vallonnements, sans aucun respect pour la structure primaire du paysage avec nécessité de constructions de ponts, ouvrages, remblais, déblais.

Les bourgs et villages s'étirent et s'étalent le long de cette logique d'infrastructure :

- Maillé et Draché : mitage important;
- La Celle Saint Avant : zone industrielle et lotissements le long de la RN 10;
- Nouâtre : très visible en descendant du plateau du Richelais. Le cœur du bourg a disparu sous les lotissements, les zones artisanales et militaires le long de la voie ferrée;
- Sainte Maure de Touraine et Noyant de Touraine s'étirant le long de la RD 760.

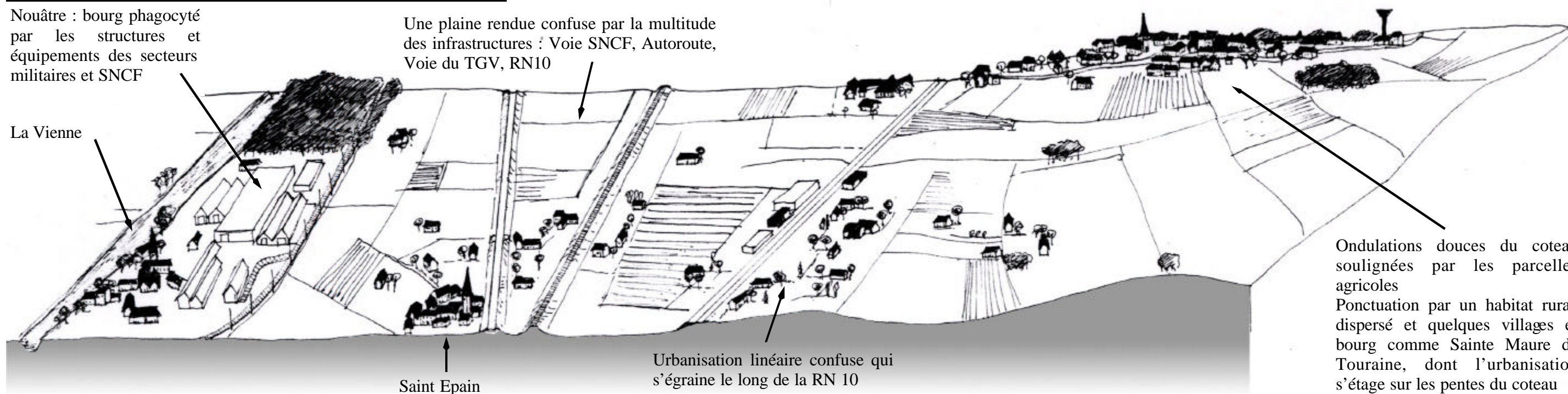
COUPE ET BLOC DIAGRAMME DE LA SOUS-UNITÉ AMONT : LA VALLÉE LARGE ET ACTIVE DEPUIS LA CELLE ST AVANT JUSQU' À L'ÎLE BOUCHARD

BLOC DE LA RIVE DROITE

Nouâtre : bourg phagocyté par les structures et équipements des secteurs militaires et SNCF

Une plaine rendue confuse par la multitude des infrastructures : Voie SNCF, Autoroute, Voie du TGV, RN10

La Vienne



Saint Epain

Urbanisation linéaire confuse qui s'égraine le long de la RN 10

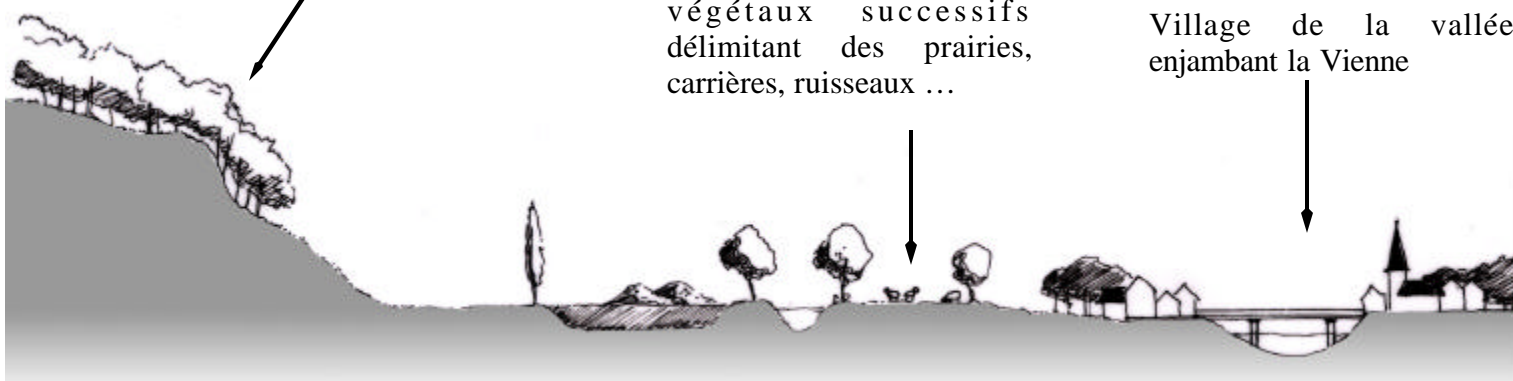
Ondulations douces du coteau soulignées par les parcelles agricoles
Ponctuation par un habitat rural dispersé et quelques villages et bourg comme Sainte Maure de Touraine, dont l'urbanisation s'étage sur les pentes du coteau

COUPE DE LA RIVE GAUCHE

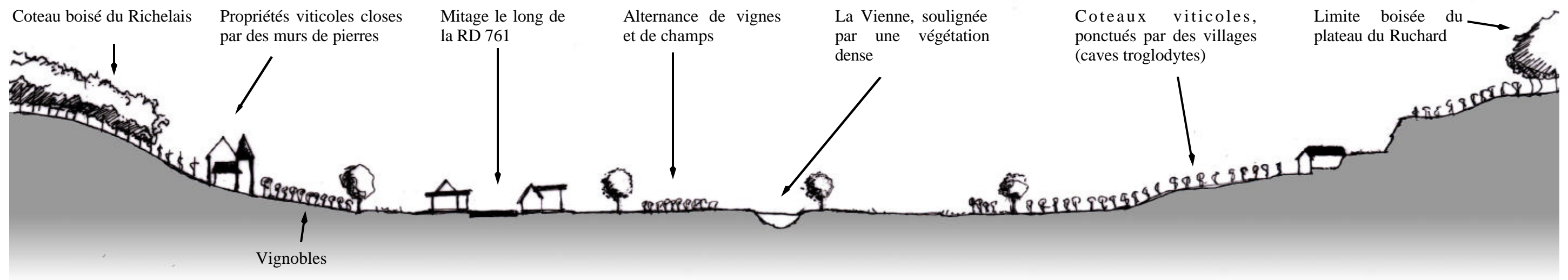
Coteau boisé du Richelais, avec ponctuellement des pelouses calcaires

Bocage de la vallée, écrans végétaux successifs délimitant des prairies, carrières, ruisseaux ...

Village de la vallée enjambant la Vienne



COUPE DE LA SOUS-UNITÉ CENTRALE : LA VALLÉE VITICOLE ENTRE L'ÎLE BOUCHARD ET CHINON



2 - La Vallée de la Manse

La structure paysagère de la vallée de la Manse est semblable à celle de la Vienne. Composée de buttes et de coteaux aux pentes fermes et douces, elle présente un paysage harmonieux de lignes courbes. Elle est ponctuée de très beaux villages (Crissay sur Manse, Saint Epain, Avon....) calés sur les rondeurs des vallonnements.

► **Un paysage aux lignes courbes, aux rondeurs douces. Une structure semblable à la structure de la vallée de la Vienne, mais à une échelle plus réduite, plus humaine.**



3 - La vallée viticole entre l'Île Bouchard et Chinon

■ **Une vallée à la structure très forte, encadrée par deux coteaux marqués.**

■ **Une vallée imprégnée par la culture de la vigne et par la vinification.**

Les rangs réguliers de la vigne descendent des coteaux nord (Cravant-Les-Coteaux, Panzoult, Chinon) et s'installent dans la vallée, rive droite comme rive gauche. Malgré une alternance avec d'autres cultures (prairies, champs) et l'implantation d'un habitat de mitage, l'image de la vigne reste très forte et très caractéristique de l'unité. A la culture de la vigne sont associées les grandes propriétés viticoles, belles demeures closes de hauts murs en moellons calcaires. Elles sont implantées au pied des coteaux nord et sud, regardant vers la vallée, les rangs de vignes déroulés devant elles comme des tapis colorés.

■ **Une vallée dominée par la ville de Chinon**

Ville blanche étagée sur le coteau, dominée par la forteresse.

Construit sur un étroit éperon rocheux, le château de Chinon domine la Vienne, il est entouré d'une enceinte fortifiée dont la partie la plus ancienne date du Xe siècle. En contrebas du château, le cœur de la ville a gardé son tissu urbain médiéval : rues étroites et sinueuses, maisons du XVe et du XVIe siècles en bois, à colombage, ornée de sculptures, ou en pierre, flanquées de tourelles et percées de fenêtres à meneaux.

L'habitat troglodyte prolonge la ville sur l'est jusqu'au quartier de Ste Radegonde.

Chinon est tourné vers la Vienne

Un alignement de façades en tuffeau du XIXe constitue un élégant front de Vienne. Les quais ont été aménagés entre 1822 et 1832 en partie à l'emplacement des anciens remparts de la ville et plantés de platanes, constituant ainsi une agréable promenade sur le bord de la rivière.

Le pont en pierre conserve encore des piles datant du Moyen-Age, il permet de passer sur la rive gauche où la ville a pu s'étendre (quartier St Jacques).

Une pression urbaine très forte

Dès 1950, des habitations se sont installées sur la rive gauche le long de la RD 760. Formant peu à peu un front bâti continu de qualité médiocre du quartier Saint Lazare jusqu'à Anché : pavillons, clôtures hétérogènes, végétation horticole de jardin, garages, entrepôts, hangars etc....

L'installation de la centrale de Chinon en 1964 a accentué le phénomène et dynamisé l'économie de la région.



4 - La vallée resserrée de Chinon à la confluence

Aux abords de la confluence avec la Loire, la vallée de la Vienne se resserre. Elle devient étroite et fermée, coincée entre le coteau abrupt et boisé de la rive gauche et la ripisylve dense de la rive droite de la Vienne.

Quelques habitations se serrent dans le coteau calcaire abrupt. Les villages de Saint Germain sur Vienne, La Chaussée, Thizay se sont installés à l'occasion d'une petite vallée de confluence permettant à l'habitat de s'infiltrer et de remonter le long des pentes. De nombreux troglodytes accompagnent cet habitat de coteau.

Entre le coteau et la rivière, est implanté un bocage. Fréquemment inondées par les crues de la Vienne, les prairies sont peu à peu laissées à l'abandon envahies de friches ou plantées de peupliers.

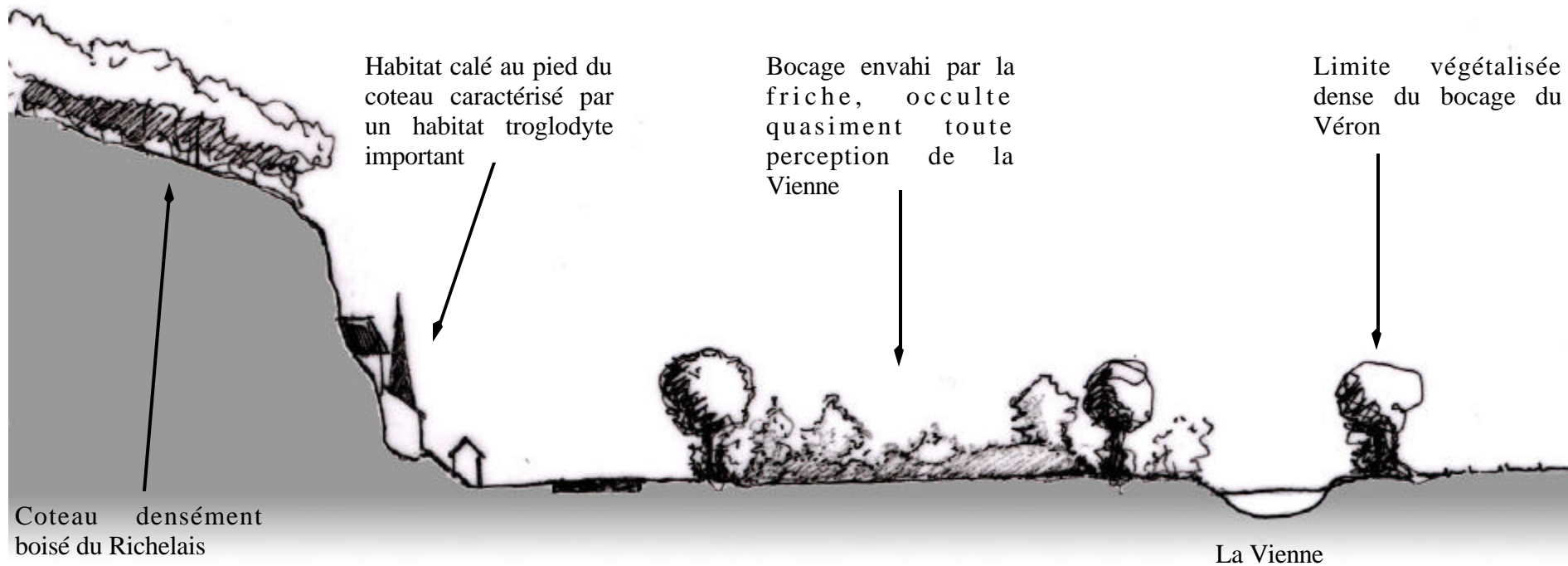


C'est un paysage de plus en plus fermé qui s'installe, une impression de fraîcheur et même d'humidité donnée par la densité végétale autant que par le coteau orienté au nord.

Un contraste très fort entre cette vallée serrée et l'impression d'espace immense qui nous saisit à Candes-Saint-Martin embrassant la confluence des deux rivières.



COUPE DE LA SOUS-UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE RESSERRÉE de Chinon à la confluence



MOTS CLEFS - AMBIANCES

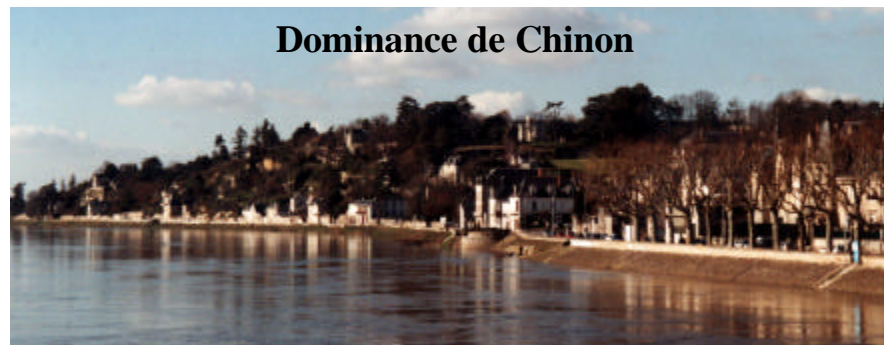
Évolution du degré d'ouverture



Viticulture et belles propriétés viticoles



Dominance de Chinon



Infrastructures et activités humaines



La vallée de la Vienne est complexe dans sa perception et hétérogène par ses éléments

La rivière est difficilement perceptible, souvent soulignée par une ripisylve dense

C'est un paysage fermé l'été et transparent l'hiver, dû aux nombreuses lignes végétales.

Ce secteur est profondément marqué par les réseaux de communication, support aux activités humaines qui se sont développées au fur et à mesure des besoins.

Une progression dans l'ouverture du paysage, proportionnelle à l'échelle des vallées.